



CERTIFICAT DE CONFORMITE FRA

Nous certifions que la composition ci-dessus est conforme aux normes de l'**INTERNATIONAL FRAGRANCE**

ASSOCIATION (51ème Amendement du Code de Pratique/édition 30 juin 2023), si elle est employée dans les classes suivantes à un niveau de concentration maximum d'utilisation mentionné ci-dessous.

Les normes IFRA concernant la restriction d'utilisation sont basées sur des évaluations de sûreté par le groupe d'experts du RESEARCH INSTITUTE FOR FRAGRANCE MATERIALS (RIFM) et sont imposées par le Comité Scientifique de l'IFRA.

L'évaluation des différents ingrédients de la composition est faite selon les standards de sécurité contenus dans la section appropriée du Code de Pratique de l'IFRA. Il est de la responsabilité du client d'assurer la conformité des produits finis (contenant ce parfum) par davantage d'essais si nécessaire.

Concentration d'utilisation maximale :

Catégorie 1 : Produits sans rinçage généralement appliqués sur les lèvres - limité à: 0%

Produits pour les lèvres de tous types (rouges à lèvres solides et liquides, baumes, clairs ou colorés, etc.). Jouets pour enfants.

Catégorie 2 : Produits sans rinçage généralement appliqués sur les aisselles - limité à: 0.11%

Produits déodorants et antitranspirants de tous types y compris tout produit à usage prévu ou raisonnablement prévisible sur les aisselles ou étiqueté en tant que tel (spray, stick, roll-on, déo-cologne, etc.). Sprays corporels (y compris brumes corporelles).

Catégorie 3 : Produits généralement appliqués sur le visage en utilisant le bout des doigts - limité à: 2.08%

Produits pour les yeux de tous types (fards à paupières, mascara, eye-liner, maquillage pour les yeux, masques pour les yeux, coussinets pour les yeux, etc.) y compris soins oculaires et crème hydratante. Maquillage et fond de teint. Démaquillant pour le visage et les yeux. Bandes de nettoyage pour les pores du nez. Lingettes ou serviettes rafraichissantes pour le visage, le cou, les mains et le corps. Peinture pour le corps et le visage (pour enfants et adultes). Masques pour le visage et le contour des yeux.

Catégorie 4 : Produits parfumants généralement appliqués sur le cou, le visage et les poignets - limité à: 1.92%

Parfums fins hydroalcooliques et nonhydroalcooliques de tous types (eaudetollette, parfum, eau de Cologne, parfumsolide, crème parfumante, après-rasage de tous types, etc.). Bracelets parfumés. Ingrédients de kits à parfums et mélanges parfumés pour kits cosmétiques. Tampons parfumés, cartonnets parfumés. Touches à sentir pour produits hydroalcooliques.

Catégorie 5 : Produits sans rinçage appliqués sur le visage et le corps à l'aide des mains (paumes)

Catégorie 5A : limité à: 0.49%

Crèmes pour le corps, huiles, lotions de tous types. Produits pour le soin des pieds (crèmes et poudres). Répulsif d'insectes (destiné à être appliqué sur la peau). Toutes les poudres et talcs (sauf poudres et talcs pour bébés).

Catégorie 5B : limité à: 0.49%

Lotion tonifiante pour le visage. Crèmes et crèmes hydratantes pour le visage.

Catégorie 5C : limité à: 0.49%

Crème pour les mains. Produits pour les soins des ongles (y compris les crèmes pour cuticules, etc.). Désinfectants pour les mains.

Catégorie 5D : limité à: 0.16%

Crème/lotion pour bébé, huile pour bébé, poudres et talcs pour bébé.

Catégorie 6 : Produits à rincer à exposition orale et labiale - limité à: 0%

Dentifrice. Bains de bouche, y compris sprays buccaux.

Catégorie 7 : Produits appliqués aux cheveux avec contact de la main

Catégorie 7A : limité à: 4%

Permanent et autres traitements chimiques capillaires (à rincer, ex. produits lissants), y compris les colorants capillaires rincés.

Catégorie 7B : limité à: 4%

Sprays capillaires de tous types (pompes, aérosols, etc.). Aides coiffantes non vaporisées (mousses, gels, après-shampooing sans rinçage). Permanent et autres traitements chimiques capillaires (sans rinçage, ex. produits lissants), y compris les colorants capillaires sans rinçage. Shampooing sec (shampooing sans eau). Désodorisant pour cheveux.

Les informations vous sont communiquées selon l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience et s'appliquent uniquement au produit **AMANDE DOUCE** qui ne représente qu'un élément de votre produit final.

Fait à SAINT VALLIER DE THIEY, le 21/10/2025

Service réglementation

VO AROMATIQUES

9 Zac du pilon - 06460 Saint Vallier de Thiey - Tel : 04 93 42 91 88 - @ :contact@voaromatiques.com

Catégorie 8 : Produits à exposition nano-génitale significative limitée à 0.16%

Lingettes intimes. Tampons. Lingettes pour bébé. Papier toilette (humide).

Catégorie 9 : Produits à rincer avec exposition du corps et des mains - limité à 3.77%

Savonnette. Shampoing de tout type. Nettoyants pour le visage (à rincer). Après-shampoing (à rincer). Savon liquide. Nettoyants pour le corps et gels douche de tous types. Nettoyant pour bébé, bain, shampoing. Gels de bains, mousses, sels, huiles et autres produits ajoutés à l'eau du bain. Produits pour le soin des pieds (les pieds sont mis à tremper dans un bain). Crèmes à raser de tous types (sticks, gels, mousses, etc.). Tous les dépilatoires (y compris du visage) et cires pour épilation mécanique.

Catégorie 10 : Produits d'entretien ménager principalement en contact avec les mains

Catégorie 10A : limité à 3.77%

Lessive pour laver le linge à la main (y compris les concentrés). Pré-traitement du linge de tout type (parexemple pâte, sprays, sticks). Liquide vaisselle pour lavage à la main (y compris les concentrés). Nettoyants pour surface dure de tous types (nettoyants pour salle de bain et cuisine, cire pour meubles). Lessives pour lave-linge avec contact de la peau (par exemple liquides, poudres) y compris les concentrés. Kits de nettoyage à sec. Lingettes pour cuvette de toilettes. Adoucissants de tous types y compris les feuilles d'assouplissant. Produits d'entretien domestique de tous types y compris nettoyants pour tissus, nettoyants pour surfaces douces, nettoyants pour tapis, polish pour meubles en sprays et lingettes, lingettes nettoyantes pour le cuir, détachants, vaporisateurs pour tissus, produits de traitement pour textiles (par exemple vaporisateurs d'amidon, après-lavage traitant parfumé, désodorisants pour textiles ou tissus). Cire pour le sol. Huile parfumée pour lampes anneau, diffuseurs à rotin, pot-pourri, recharges liquides pour assainisseurs d'air (systèmes sans cartouche), etc. Eau de repassage (eau distillée parfumée).

Catégorie 10B : limité à 13.85%

Sprays pour animaux - sprays appliqués aux animaux de tous types. Désodorisants en sprays, manuels, y compris aérosol et pompe. Aérosols/sprays insecticides.

Catégorie 11 : Produits à contact intentionnel avec la peau, mais avec transfert minimal de parfum sur la peau à partir d'un substrat inerte

Catégorie 11A : limité à 0.16%

Serviettes conventionnelles, protège-slips, serviettes interlabiales pour l'hygiène féminine. Couches (bébé et adulte). Pantalon, coussin pour l'incontinence des adultes. Papier toilette (sec).

Catégorie 11B : limité à 0.16%

Collants hydratants. Chaussettes, gants parfumés. Mouchoirs (mouchoirs secs). Serviettes. Serviettes en papier. Sachets parfumés pour armoire. Masques faciaux (papier/protecteur), par exemple masques chirurgicaux non utilisés comme dispositif médical. Engrais, solides (granulés ou poudre).

Catégorie 12 : Produits non destinés au contact direct avec la peau, transfert minimal ou insignifiant sur la peau - Non Limité

Bougies de tous types (y compris dans un moule). Lessives pour lave-linge avec contact minimal de la peau (parexemple tablettes, capsules). Désodorisants automatisés et parfumants de tous types (aérosols concentrés avec doses mesurées (entre 0,05-0,5 mL/pulvérisation), plug-in, systèmes clos, substrat solide, distribution par membrane, électrique, poudres, sachets parfumants, encens, recharges liquides (cartouches), cristaux rafraîchissants d'air). Systèmes de distribution d'air. Litière pour chats. Coques pour téléphone portable. Désodorisants/masquants non destinés à être en contact avec la peau (ex. désodorisants pour sèche-linge, poudres pour tapis). Carburants. Insecticides (par exemple spirale anti-moustique, en papier, électrique, pour vêtements, etc.) sauf aérosols/sprays. Bâtonnets d'encens. Détergent et désodorisants pour lave-vaisselle. Peintures. Articles en plastique (sauf jouets). Papier à gratter et sentir. Emballage parfumé. Systèmes de diffusion de fragrance (utilisant une technologie d'air sec). Cirages pour chaussures. Blocs pour toilettes.

Les informations vous sont communiquées selon l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience et s'appliquent uniquement au produit **AMANDE DOUCE** qui ne représente qu'un élément de votre produit final.

Fait à SAINT VALLIER DE THIEY, le 21/10/2025

Service réglementation